

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 1 sur 10

Acetic anhydride

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Acetic anhydride

Code produit : S25119

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road
Hanover
PA 17331
(717) 632-1291

Fournisseur :

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road
Nazareth
PA 18064
800 955-1177

Ligne d'urgence :

États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 3

Corrosif pour les métaux, catégorie 1

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H290 Peut être corrosif pour les métaux

H302 Nocif en cas d'ingestion

H332 Nocif en cas d'inhalation

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 2 sur 10

Acetic anhydride

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Déclarations de mise en garde :

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

P233 Conserver le conteneur bien fermé.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine

P264 Bien se laver la peau après utilisation

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P304+P340+P310 En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P301+P330+P331+P310 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353+P310 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

P406 Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification | Nom | Poids % |
|--------------------------|---------------------------------|---------|
| Numéro CAS : 108-24-7 | Acetic Anhydride, Reagent Grade | >97 |

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 3 sur 10

Acetic anhydride

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
Maintenir les voies aériennes non obstruées
Consulter un médecin en cas de malaise
Déplacer à l'air frais
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise
Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
Laver la zone avec du savon et à l'eau
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise
Ne PAS faire vomir
Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistante à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser un jet d'eau comme extincteur

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 4 sur 10

Acetic anhydride

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs
Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme
Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Couper les sources d'inflammation
Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion
L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives
Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions
Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.
Protéger contre le gel et les dommages matériels.
Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.
Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 5 sur 10

Acetic anhydride

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance | Identification | Concentration autorisée |
|-----------------------|---------------------------------|----------------|--|
| United States (OSHA) | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | PEL : 8 hr Time-Weighted avg: 5 ppm |
| | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | DFG : 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |
| ACGIH | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | TLV : 8 hr Time-Weighted Avg: 1 ppm |
| | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | Ceiling : 8 hr Time-Weighted Avg: 3 ppm |
| Australia | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |
| Belgium | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |
| Canada | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | 8 hr Time-Weighted Avg: 1 ppm (Ontario) 5 ppm (Quebec) |
| Denmark | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |
| Germany | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | AGS : 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |
| Japan | Acetic Anhydride, Reagent Grade | 108-24-7 | JSOH : 8 hr Time-Weighted Avg: 5 ppm |

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 6 sur 10

Acetic anhydride

Mesures générales d'hygiène :

- Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.
- Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

| | |
|---|---------------------------------|
| Apparence (état physique, couleur) : | Liquide clair et incolore |
| Odeur : | Rappelant le vinaigre |
| Seuil d'odeur : | Non déterminé ou non disponible |
| Valeur pH : | Non déterminé ou non disponible |
| Point de fusion / point de congélation : | Non déterminé ou non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition : | Non déterminé ou non disponible |
| Point d'éclair : | 52°C |
| Taux d'évaporation : | 0,46 |
| Inflammabilité (solide, gazeux) : | Extrêmement inflammable |
| Limite d'explosion supérieure : | 10.3 Vol % |
| Limite d'explosion inférieure : | 2.9 Vol % |
| Pression de vapeur : | Non déterminé ou non disponible |
| Densité de vapeur : | 3.5 mm Hg at 20°C |
| Densité : | Non déterminé ou non disponible |
| Densité relative : | 1.0820 g/cm ³ |
| Solubilités : | Soluble dans l'eau : |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé ou non disponible |
| Température d'autoinflammation : | 332°C |
| Température de décomposition : | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité dynamique : | Non déterminé ou non disponible |
| Viscosité cinématique : | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés explosives | Non déterminé ou non disponible |
| Propriétés comburantes | Non déterminé ou non disponible |

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable. However, substance may decompose if exposed to moist air or water. Substance is readily hydrolyzed. Reacts with water to form corresponding acid.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Ignition sources, contact with water, excess heat, exposure to moist or water.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 7 sur 10

Acetic anhydride

Matériaux incompatibles :

Strong oxidizing agents, strong reducing agents, bases, alcohols, metal powders , and moisture.

Produits de décomposition dangereux :

Le monoxyde de carbone, des vapeurs irritantes et toxiques et des gaz, le dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Voie | Résultat |
|---------------------------------|------------|------------------------------|
| Acetic Anhydride, Reagent Grade | orale | LD50 (Rat) : 1780 mg/kg |
| | inhalation | LC50 (Rat) : 4.18 mg/l - 4 H |

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|---------------------------------|---|
| Acetic Anhydride, Reagent Grade | Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires. |

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|---------------------------------|---|
| Acetic Anhydride, Reagent Grade | Provoque de sérieuses lésions aux yeux. |

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 8 sur 10

Acetic anhydride

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

| Nom | Résultat |
|---------------------------------|--|
| Acetic Anhydride, Reagent Grade | Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. |

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

| | |
|----------|--|
| Poissons | Acetic Anhydride Reagent Grade has high biochemical oxygen demand, and a potential to cause oxygen depletion in aquatic systems. |
|----------|--|

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit :

Expected to be biodegradable.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 9 sur 10

Acetic anhydride

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

| | |
|--|---|
| N° UN | UN 1715 |
| Nom d'expédition approprié UN | Acetic Anhydride, Glacial |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | 8 (3)  |
| Groupe d'emballage | II |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

| | |
|--|----------------|
| N° UN | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | Aucun(e) |
| Groupe d'emballage | Aucun(e) |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

| | |
|--|----------------|
| N° UN | Non réglementé |
| Nom d'expédition approprié UN | Non réglementé |
| Classe(s) de danger UN pour le transport | Aucun(e) |
| Groupe d'emballage | Aucun(e) |
| Risques environnementaux | Aucun(e) |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e) |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

| | |
|----------------|----------|
| Nom en vrac | Aucun(e) |
| Type de navire | Aucun(e) |

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Page 10 sur 10

Acetic anhydride

| | |
|------------------------|----------|
| Catégorie de pollution | Aucun(e) |
|------------------------|----------|

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

| | | |
|----------|---------------------------------|------------|
| 108-24-7 | Acetic Anhydride, Reagent Grade | répertorié |
|----------|---------------------------------|------------|

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 3-2-1

HMIS : 3-2-1

Date de préparation initiale : 09.21.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit